

BTSA ACS'AGRI

anciennement BTSA ACSE

Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise AGRICOLE



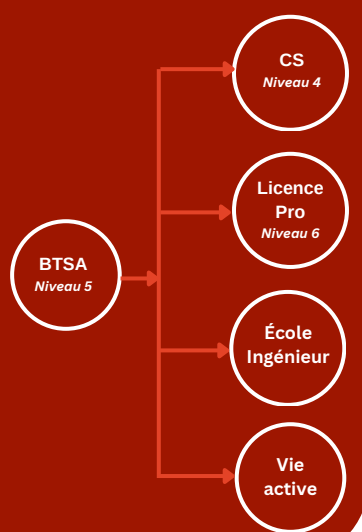
AgriCampus LAVAL

Diplôme délivré
par le MASA
N° RNCP : 39836

Habilitation du 06/06/2020

Formation en
apprentissageAvoir moins de 30 ans
(moins 1 jour)1 400 heures de formation
générale et professionnelle
sur 2 ansAccessible aux personnes en
situation de handicap avec
accompagnement personnaliséCandidatures
de janvier à septembreDiplôme du Ministère
de l'Agriculture

Positionnement dans la filière



Objectifs de la formation

- Le BTS ACS'AGRI est un BTS généraliste permettant de développer des compétences en gestion des productions agricoles et dans des contextes variés. La formation s'articule autour de 5 champs de compétences : Pilotage stratégique de l'entreprise agricole - Organisation du travail - Conduite et gestion des systèmes de culture et d'élevage - Gestion administrative, économique et financière - Accompagnement sociotechnique.

Organisation de la formation

- Le contrat d'apprentissage peut débuter à **partir de juillet de la 1ère année de formation.**
- La **formation annuelle** se répartit comme suit : **Entreprise : 27 semaines + 5 semaines de congés payés - CFA : 20 semaines.**
Une alternance de périodes en entreprise et au CFA (*en général, 2 ou 3 semaines consécutives).*
- Le CFA, doté d'installations performantes, s'appuie sur **son atelier hippique et sur son entreprise agricole (ateliers laitier, cultures, ovins et apicole).**
- La relation CFA/Entreprise/Famille :
 - **Le tuteur classe** fera un point téléphonique avec l'employeur en début de contrat. Il réalisera un retour de vécu au CFA avec les apprentis après chaque fin de périodes en entreprise,
 - **Un formateur** se rendra en entreprise 1 fois/an,
 - **Le livret d'apprentissage numérique** favorise la communication entre l'apprenti-e, le maître d'apprentissage et les formateurs,
- La **formation** est basée sur une pédagogie par l'action. Chaque situation de formation ou chaque situation professionnelle contribue à la construction des compétences avec des visites et des cas concrets permettant des mises en situations réelles.

Modalités d'inscription

Déposer votre **candidature** avant fin mars sur le portail **PARCOURSUP** :
<https://parcoursup.fr>

Modalités pédagogiques

- **Présentiel et alternance.**
- **Pratique technique en entreprise.**

Chiffres clés

➔ À retrouver sur
notre site internet



AgriCampus LAVAL

Poursuite d'études

À l'issue du BTSA, il est possible **soit d'intégrer la vie active** (Installation en agriculture, gérant d'une entreprise, technicien en agriculture, conseiller-vendeur ou conseiller agricole,...) **soit de poursuivre ses études** par un Certificat de Spécialisation, une licence, un BP JEPS...

Programme de la formation

BLOCS GÉNÉRAUX = 550 heures

B1	S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
B2	Construire son projet personnel et professionnel
B3	Communiquer dans des situations et des contextes variés

Activités pluridisciplinaires :
150 heures

Mise en situation pluridisciplinaires

EIL : 75 heures
Enseignements d'Initiative
Locale

Projet adapté aux enjeux du territoire

BLOCS PROFESSIONNELS = 625 heures

B4	Piloter des systèmes de culture et d'élevage dans une perspective de multiperformance
B5	Assurer la gestion administrative, économique et financière de l'entreprise agricole
B6	Manager l'activité d'une entreprise agricole
B7	Piloter un projet stratégique d'entreprise agricole dans une perspective de multiperformance et de résilience
B8	Accompagner le changement stratégique territorialisé dans les entreprises agricoles

Tarifs & Financement

- Hébergement et restauration :

Régime	Montant par semaine de présence au CFA	Aides aux familles par l'Opco (sauf contrat signé avec un employeur public)	Montant restant à charge des familles par semaine de présence au CFA
Interne	124,25 €	51,00 €	73,25 €
Demi-pension	36,25 €	15,00 €	21,25 €

+ le coût annuel de la formation pour la 1ère année 81,75 € et pour la 2ème année 81,75 €.

- Financement de la formation par l'entreprise ou son Opco.

Des **parcours individualisés** peuvent être proposés pour tenir compte :

- D'acquis antérieurs reconnus,
- de difficultés scolaires (soutien),
- De jeunes en situation de handicap.

Obtention du diplôme

- L'examen est obtenu sur la moyenne des 8 blocs en CCF ou en épreuves terminales.

Admissions - Pré-requis

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC),
- Admission conditionnée par l'étude du dossier PARCOURSUP, d'un test écrit et d'un entretien avec un formateur au CFA,
- Justifier d'un **contrat d'apprentissage**, avec une entreprise habilitée, située dans le quart Nord-Ouest de la France,
- Être en possession d'une **fiche d'aptitude médicale** délivrée par le Service Médecine du Travail de la Mutualité Sociale Agricole dont dépend l'employeur,
- Entrées permanentes, 1er regroupement en septembre.



Seule la **signature du contrat d'apprentissage** permet le démarrage de la formation

Pour des informations complémentaires (métiers, rémunérations), rendez-vous sur le site www.agricampus-laval.fr

Contactez l'accueil du CFA

02 43 66 06 91

cfa.mayenne@educagri.fr

agricampus-laval.fr

Venir à AgriCampus

321, route de Saint-Nazaire
CS 81319
53013 Laval CEDEX

Membre de :

